AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-3-74 728626

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU-CHARENTES

CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, DEUX-SEVRES, VIENNE

~~12, rue Victor Hugo - 86 - POITIERS~~ Tel: (49) ~~41 35 55~~ 88.55.55

"La Fenêtre Nord" - Rte de Vasles - BIARD-POITIERS-86000

ABONNEMENT ANNUEL ~~25 F~~ 30 F.

C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. W.

Sous Régisseur de recettes et d'avances

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

12, rue Victor Hugo - 86 - POITIERS

BULLETIN n° 6 - MARS 1974

POIRIER

TAVELURE

Les premières projections d'ascospores ont été observées à l'occasion des dernières pluies. Il est recommandé d'effectuer un traitement général, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait sur toutes les variétés.

POMMIER

TAVELURE

Un faible pourcentage de périthèces ont atteint la maturité et les prochaines pluies peuvent être à l'origine de contaminations primaires. Il est prudent de protéger les variétés de pommiers au fur et à mesure qu'elles atteignent le stade C 3.

ARBRES FRUITIERS à NOYAUX

MONILIA, CORYNEUM

Les conditions climatiques sont favorables à l'évolution de ces parasites. Les produits homologués contre la cloque du pêcher sont parmi les produits efficaces, ainsi que le Benomyl ou le Thiabendazol contre le monilia.

COLZA

MELIGETHES

Les premiers adultes sont apparus dans certaines parcelles de colza. Ils provoquent des dégâts lorsque le colza n'est pas en fleur en détruisant les enveloppes florales du bouton pour rechercher le pollen dont ils se nourrissent. Les dégâts sont d'autant plus importants que les boutons floraux sont petits et accolés.

La situation étant très variable dans la région et évoluant assez rapidement en relation avec le temps, Une visite quotidienne des champs nous parait indispensable en période de conditions favorables à l'activité de l'insecte, temps doux et ensoleillé, 12° à 14° C.

Cette visite permettra de décider un traitement si on observe au stade boutons floraux accolés 1 méligèthe par inflorescence principale et ultérieurement stade boutons floraux écartés (les boutons se détachent les uns des autres) de 2 à 3 adultes par inflorescence principale.

DESINFECTION du SOL

Nous signalons à nos abonnés intéressés par les conditions d'utilisation des insecticides en traitement du sol contre les ennemis animaux de la betterave, du maïs et de la pomme de terre, la publication dans Phytoma de Mars 1974 d'un article sur ce sujet.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire " Poitou-Charentes "

F. BARBOTIN

Les Ingénieurs chargés des AVERTISSEMENTS AGRICOLES

A. GRAVAUD

R. HUDE B. MORIN

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Imprimé à la Station le 19 Mars 1974 - Préc. Note: Bulletin n° 5 - MARS 1974

P 143

TABLEAU N°2 STADES-REPÈRES DU POMMIER

bourgeon proprement dit — bouton de la fleur — fleur — ovaire et fruit

A — B — C — C3 — D — D3 — E — E2 — F — F2 — G — H — I — J

Fig. 113. — Différents stades phénologiques du Pommier (d'après FLECKINGER).

DÉVELOPPEMENT DES ORGANES DE FRUCTIFICATION DES ARBRES FRUITIERS

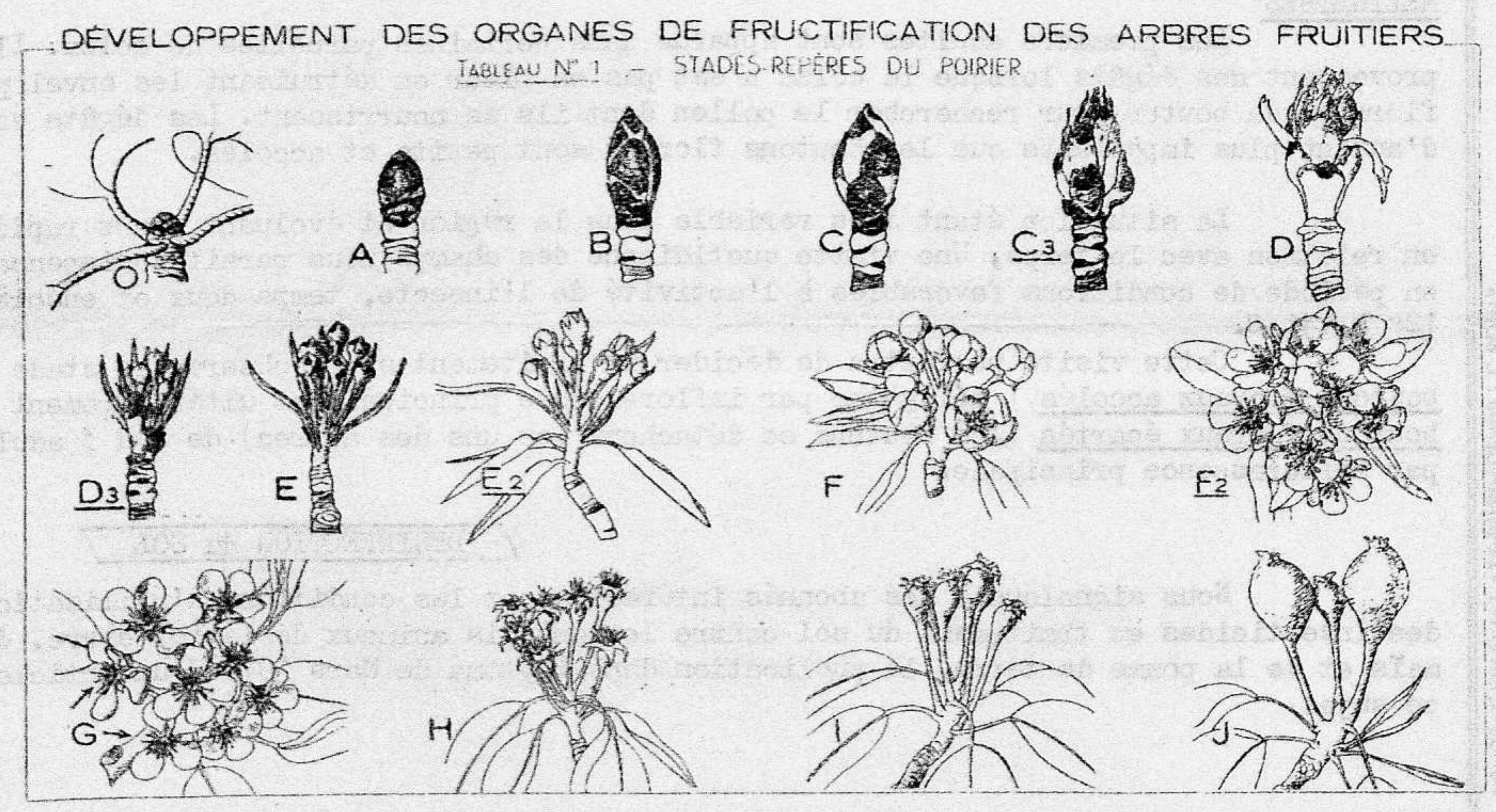


Fig. 112. — Différents stades phénologiques du Poirier (d'après FLECKINGER).

La connaissance des organes de la fructification permet l'application judicieuse des traitements antiparasitaires

Les figures ci-dessus sont les repères qui jalonnent le développement complet de ces organes. Ces repères permettent, à tout moment, et pour toutes les variétés de poirier, de reconnaître l'état des organes de fructification d'un arbre et de surveiller l'approche du moment où les plus précoces de ces organes arrivent à l'état reconnu sensible vis-à-vis d'un parasite donné.

Pour qu'un traitement ait la plus grande efficacité, il doit être effectué quand la moitié environ des organes de fructification de l'arbre ont atteint l'état pour lequel est préconisée une intervention contre le parasite.

- Les **Stades-repères** sont désignés par les lettres : **O, A, B, C, D, E, F, G, H, I, J.**
- L'intervalle entre deux Stades-repères est une **Phase**, exemple Phase B C.
- Chaque phase est divisée en quatre **classes** égales numérotées : **1, 2, 3, 4.**
- Une lettre suivie d'un numéro de classe pourra désigner des états intermédiaires voisins compris dans cette classe. Les schémas C3, D3, E2, F2, figurés comme exemples, représentent approximativement les états moyens de la classe considérée.

(Méthode FLECKINGER)

DÉLAIS D'EMPLOI DES PESTICIDES

POUR LE TRAITEMENT SUR PIED DES VÉGÉTAUX

DONT LA RÉCOLTE EST CONSOMMABLE

(Durée de la période d'interdiction avant récolte)

LISTE ÉTABLIE PAR LE SERVICE CENTRAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Nom commun du produit	Délais en jours	Observations
A - **Insecticides d'origine végétale :**		
- nicotine	10	
- pyréthrines synergisées		Non dangereux pour les abeilles.
- roténone		Non dangereux pour les abeilles.
B - **Hydrocarbures chlorés :**		
- diéthyl diphényl dichloréthane	7	
- endosulfan	15	Non dangereux pour les abeilles.
- lindane	15	
- méthoxychlore	7	
- toxaphène et polychlorocamphane	21	Non dangereux pour les abeilles.
C - **Esters phosphoriques non endothérapiques :**		
- acéphate	21	
- azinphos éthyl	15	
- azinphos méthyl	15	
- bromophos	7	
- carbophénothion	15	
- chlorfenvinphos	15	
- dialifor	30	
- diazinon	15	Pour l'olivier, 21 jours avant le premier ramassage.
- dichlorvos	5	48 h. pour traitement des serres (émission de nuit, fumigation seulement).
- diéthion	15	Non dangereux pour les abeilles.
- dioxathion	15	
- fénitrothion	15	
- fenthion	15	Pour l'olivier, 21 jours avant le premier ramassage.
- malathion	7	
- métamidophos	21	
- méthidathion	15	
- naled	7	48 h. avant la récolte dans les serres (en fumigation).
- nichlorfos	15	
- parathion éthyl	15	
- parathion méthyl	15	
- phosalone	15	Non dangereux pour les abeilles (21 jours pour les légumineuses fourragères).
- phosmet	15	
- prothoate	15	
- sulfotep	10	Traitement interdit pour les cultures qui ne sont pas sous serre ou sous abri.

P 144

Nom commun du produit	Délais en jours	Observations
- tétrachlorvinphos	15	
- trichlorfon	7	
D - **Esters phosphoriques endothérapiques :**		
- déméton-O-méthyl sulfone	21	En association avec l'azinphos ou le parathion.
- diméfox	60	Autorisé uniquement sur houblon en traitement du sol.
- diméthoate	7	(1) 15 jours pour les cultures légumières. 21 jours avant le premier ramassage pour l'olivier.
- formothion	7	(1) 15 jours pour les cultures légumières. 21 jours avant le premier ramassage pour l'olivier.
- mévinphos	7	
- monocrotophos	42	
- ométhoate	21	
- oxydéméton méthyl	21	(1) Interdit sur toute culture légumière.
- phosphamidon	21	(1) Interdit sur toute culture légumière.
- thiométon	21	
- vamidothion	30	(1) Interdit sur toute culture légumière.
E - **Carbamates :**		
- carbaryl	7	
- dioxacarb	8	
- formétanate	30	
- isolane	15	
- méthiocarbe	15	
- méthomyl	15	Action systémique.
- pirimicarbe	15	(1) 7 jours pour les cultures légumières.
- promécarbe	15	

Nom commun du produit	Délais en jours	Observations
F - **Acaricides spécifiques :**		
- benzomate	15	
- binapacryl	21	
- chinométhionate		Non dangereux pour les abeilles.
- chlorbenside	7	
- chlorofénizon	7	
- chlorphénamidine	15	Non dangereux pour les abeilles.
- chlorfénéthol + chlorfen sulfide	15	
- dicofol	15	Non dangereux pour les abeilles.
- dioxathion + fénizon	15	
- fénazaflor	15	
- fénizon	7	
- hydroxyde de tricyclohexylétain	30	Non dangereux pour les abeilles.
- phénisobromolate	15	
- phenkapton	15	
- tétradifon	7	Non dangereux pour les abeilles.
- tétrasul	7	Non dangereux pour les abeilles.
- thioquinox	15	Non dangereux pour les abeilles.
G - **Fongicides :**		
- binapacryl	21	
- chlorothalonil	7	
- dichlofluanide	7	
- drazoxolon	15	
H - **Divers :**		
- métaldéhyde	7	Pour les traitements en pulvérisation et poudrage.

(1) **Les cultures légumières** comprennent toutes les cultures de légumes (culture légumière de plein champ, culture maraîchère, culture légumière sous serre et abri), y compris le fraisier. La pomme de terre est considérée comme une plante de grande culture.

N.-B. — Cette note devra être soigneusement conservée, les avis s'y reporteront fréquemment au cours de l'année

Imprimerie des Stations d'Avertissements Agricoles - N°s Paritaires 477 AD, 478 AD et 523 AD à 536 AD

FRANLY - 14707

Directeur-Gérant : L. BOUYX

DÉLAIS D'EMPLOI DES PESTICIDES POUR LE TRAITEMENT SUR PIED DES VÉGÉTAUX DONT LA RÉCOLTE EST CONSOMMABLE

(Durée de la période d'interdiction avant récolte)

LISTE ÉTABLIE PAR LE SERVICE CENTRAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Nom commun du produit	Délais en jours	Observations
A - **Insecticides d'origine végétale :**		
- nicotine	10	
- pyréthrines synergisées		Non dangereux pour les abeilles.
- roténone		Non dangereux pour les abeilles.
B - **Hydrocarbures chlorés :**		
- diéthyl diphényl dichloréthane	7	
- endosulfan	15	Non dangereux pour les abeilles.
- lindane	15	
- méthoxychlore	7	
- toxaphène et polychlorocamphane	21	Non dangereux pour les abeilles.
C - **Esters phosphoriques non endothérapiques :**		
- acéphate	21	
- azinphos éthyl	15	
- azinphos méthyl	15	
- bromophos	7	
- carbophénothion	15	
- chlorfenvinphos	15	

Nom commun du produit	Délais en jours	Observations
- dialifor	30	
- diazinon	15	Pour l'olivier, 21 jours avant le premier ramassage.
- dichlorvos	5	48 h. pour traitement des serres (émission de nuit, fumigation seulement).
- diéthion	15	Non dangereux pour les abeilles.
- dioxathion	15	
- fénitrothion	15	
- fenthion	15	Pour l'olivier, 21 jours avant le premier ramassage.
- malathion	7	
- métamidophos	21	
- méthidathion	15	
- naled	7	48 h. avant la récolte dans les serres (en fumigation).
- nichlorfos	15	
- parathion éthyl	15	
- parathion méthyl	15	
- phosalone	15	Non dangereux pour les abeilles (21 jours pour les légumineuses fourragères).
- phosmet	15	
- prothoate	15	
- sulfotep	10	Traitement interdit pour les cultures qui ne sont pas sous serre ou sous abri.

P145

Nom commun du produit	Délais en jours	Observations
- tétrachlorvinphos	15	
- trichlorfon	7	
D - **Esters phosphoriques endothérapiques :**		
- déméton-O-méthyl sulfone	21	En association avec l'azinphos ou le parathion.
- diméfox	60	Autorisé uniquement sur houblon en traitement du sol.
- diméthoate	7	(1) 15 jours pour les cultures légumières. 21 jours avant le premier ramassage pour l'olivier.
- formothion	7	(1) 15 jours pour les cultures légumières. 21 jours avant le premier ramassage pour l'olivier.
- mévinphos	7	
- monocrotophos	42	
- ométhoate	21	
- oxydéméton méthyl	21	(1) Interdit sur toute culture légumière.
- phosphamidon	21	(1) Interdit sur toute culture légumière.
- thiométon	21	
- vamidothion	30	(1) Interdit sur toute culture légumière.
E - **Carbamates :**		
- carbaryl	7	
- dioxacarb	8	
- formétanate	30	
- isolane	15	
- méthiocarbe	15	
- méthomyl	15	Action systémique.
- pirimicarbe	15	(1) 7 jours pour les cultures légumières.
- promécarbe	15	

Nom commun du produit	Délais en jours	Observations
F - **Acaricides spécifiques :**		
- benzomate	15	
- binapacryl	21	
- chinométhionate		Non dangereux pour les abeilles.
- chlorbenside	7	
- chlorofénizon	7	
- chlorphénamidine	15	Non dangereux pour les abeilles.
- chlorfénéthol + chlorfensulfide	15	
- dicofol	15	Non dangereux pour les abeilles.
- dioxathion + fénizon	15	
- fénazaflor	15	
- fénizon	7	
- hydroxyde de tricyclohexylétain	30	Non dangereux pour les abeilles.
- phénisobromolate	15	
- phenkapton	15	
- tétradifon	7	Non dangereux pour les abeilles.
- tétrasul	7	Non dangereux pour les abeilles.
- thioquinox	15	Non dangereux pour les abeilles.
G - **Fongicides :**		
- binapacryl	21	
- chlorothalonil	7	
- dichlofluanide	7	
- drazoxolon	15	
H - **Divers :**		
- métaldéhyde	7	Pour les traitements en pulvérisation et poudrage.

(1) **Les cultures légumières** comprennent toutes les cultures de légumes (culture légumière de plein champ, culture maraîchère, culture légumière sous serre et abri), y compris le fraisier. La pomme de terre est considérée comme une plante de grande culture.

N.-B. — Cette note devra être soigneusement conservée, les avis s'y reporteront fréquemment au cours de l'année

Imprimerie des Stations d'Avertissements Agricoles - N°s Paritaires 477 AD, 478 AD et 523 AD à 536 AD

FRANLY - 14707

Directeur-Gérant : L. BOUYX